BAREME DES HONORAIRES MAXIMUMS DE VENTE - SALLANCHES

Tarif à compter du 01/04/2022 selon arrêté du 26 Janvier 2022, arrêté ECOC2138946A publié au JO du 4 Février 2022

Les honoraires sont inclus dans les prix maximums affichés en vitrine. L'agence ne perçoit pas de fonds.

ANCIENS : APPARTEMENTS / MAISONS		
Prix de vente TTC	% de commission	
Brut de commission	Calculer sur le prix de vente TTC	
≤ 99 999 €	7.5 %	
De 100 000 à 219 999 €	6.5 %	
De 220 000 à 399 999 €	6 %	
De 400 000 à 849 999 €	5.5 %	
≥ 850 000 €	5 %	
NEUFS	TERRAINS	
5 % HT (sur le prix de vente TTC)	8 % TTC (sur le prix de vente TTC)	
GARAGE	ESTIMATION (sans objectif de vente)	
Forfait à 2 000 €	150 €	
PRODUITS PROFESSIONNELS A LA VENTE		
(murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux, locaux commerciaux ou industriels)		
Prix de vente TTC	% de commission	
Brut de commission	Calculer sur le prix de vente TTC	
≤ 199 999 €	10%	
De 200 000 à 499 999 €	8%	
De 500 000 à 899 999 €	6%	
De 900 000 à 1 999 999 €	5%	
≥ 2 000 000 €	4%	

Les honoraires sont à la charge du vendeur. Si par accord des parties les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur, leur montant reste inchangé.

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION – LOCATION		
La loi « ALUR » limite le montant des honoraires de location	Appartements	Maisons
à un seuil maximal défini en fonction de la surface du bien		
ainsi que du lieu où est situé le logement.		
Honoraires de Gestion Mensuels (propriétaire)	8% TTC	6% TTC
(% TTC du loyer C.C.)		
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € /m² (1)	
	3 € /	m^2
Assurance des Loyers Impayés (% TTC du loyer C.C.)	2.8 % TTC	2.8 % TTC
Assurance Vacance	2.3 % TTC	2.3 % TTC
(% TTC du loyer C.C.) ⁽²⁾		

⁽¹⁾ Pour les garages-box-parking, les honoraires sont de 20% du montant du loyer annuel partagé par moitié entre propriétaire et locataire

⁽²⁾ Cette assurance ne peut être prise indépendamment de « l'assurance des loyers impayés »

PRODUITS PROFESSIONNELS A LA VENTE		
(murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux, locaux commerciaux ou industriels)		
Loyer annuel HT	% de commission HT	
≤ 99 999 €	10%	
De 100 000 à 299 999 €	8%	
De 300 000 à 599 999 €	7%	
≥ 600 000 €	6%	

⁽¹⁾ Partagé par moitié entre propriétaire et locataire